

RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU CANADA

AVIS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS VISANT LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE DEUX LIGNES INTERNATIONALES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Saskatchewan Power Corporation

En vertu de l'article 248 de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*, la Saskatchewan Power Corporation (le « demandeur ») a présenté une demande (la « demande ») à la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie ») le 9 mai 2025 en vue d'obtenir deux permis pour construire et exploiter deux lignes internationales de transport d'électricité de 230 kV pour relier le réseau électrique en Saskatchewan du demandeur à celui de la Southwest Power Pool dans l'État du Dakota du Nord. Les routes proposées pour les lignes électriques s'étendent chacune d'elles sur environ 6 km à partir du poste de commutation de Tableland, situé à environ 15 km au sud-ouest d'Estevan, dans la province de la Saskatchewan, jusqu'à certains endroits situés sur la frontière internationale entre la province de la Saskatchewan et le Dakota du Nord, aux États-Unis.

La Commission de la Régie (« la Commission ») souhaite obtenir les commentaires des parties intéressées sur cette demande avant de délivrer les permis ou de recommander à la gouverneure en conseil de soumettre la demande au processus de délivrance des certificats. Les instructions énoncées ci-après exposent en détail la démarche qui sera suivie.

1. Le demandeur doit transmettre une copie de la demande par courriel électronique à toute personne qui manifeste son intérêt en écrivant à Shauntel Anderson par courriel électronique à slanderson@saskpower.com. La demande est aussi disponible en ligne sur le [site Web de la Régie](#).
2. Les soumissions écrites concernant la demande doivent être déposées en ligne auprès de la Régie et transmises par courriel au demandeur au plus tard le 21 juin 2025.
3. Toute réponse du demandeur aux soumissions écrites doit être déposée auprès de la Régie et envoyée par courriel à la partie qui a soumis les soumissions au plus tard le 6 juillet 2025.
4. Pour de plus amples renseignements sur la procédure d'examen de la Commission, veuillez communiquer avec la secrétaire de la Commission par téléphone au 403-292-4800.

La Régie préfère la méthode de dépôt en ligne à partir de son [outil de dépôt électronique](#), qui comprend des instructions détaillées. Si vous êtes incapable de faire un dépôt en ligne, veuillez envoyer vos documents par courriel à l'adresse secrtaire@rec-cer.gc.ca.

La secrétaire de la Commission de la Régie de l'énergie du Canada

Ramona Sladic

